

Image not found or type unknown



participation aux bénéfices

Par **agnes possety**, le **07/03/2010** à **12:58**

bonjour,

je suis actuellement intérimaire pour une entreprise employant une quarantaine de salariés.

l'entreprise vient de verser à ses salariés la participation au bénéfice.

ai-je le droit de la réclamer?

j'ai travaillé pour cette entreprise de oct 08 à avril 09 (en intérim) + de oct 09 à ce jour.

merci de votre réponse.

salutations.

agnès possety